



CONSEIL
DE LA SOUVERAINÉTÉ
DU QUÉBEC

Rapport d'activité du Conseil de la souveraineté du Québec

2007, année dérangeante à plusieurs points de vue. Au plan démocratique, il y a eu la relégation au troisième rang du Parti Québécois lors de l'exercice électoral du printemps et succès mitigé de la nouvelle formation politique souverainiste, Québec Solidaire. Au plan politique, la vivacité de plusieurs débats sans capitalisation encore engrangée du côté de la souveraineté : accommodements raisonnables, citoyenneté, constitution et langue. Et au plan administratif, un déménagement des locaux du Conseil, la suspension pour reconfiguration de son site informatique, le départ de son coordonnateur général et l'officialisation du fonctionnement de la coprésidence. 2007 fut une année de transition qui a mis à l'épreuve la petite équipe de bénévoles qui s'en sort encore une fois avec un bilan plus qu'appréciable.

1. L'assemblée générale a officialisé le fonctionnement en coprésidence. Il a confirmé Tania Kontoyanni dans ce mandat tout en reconduisant celui de Gérald Larose
2. Le Conseil d'administration a accueilli plusieurs nouveaux membres. La quatrième assemblée générale du 17 février 2007 a élu deux nouveaux membres : David Deschênes de Montréal et Jacques Beaumier de Québec. Elle a aussi reconduit les mandats de Gordon Lefevre, de Paul Piché et d'Hélène Pedneault. Sur recommandation des tables régionales, Francine Lavoie fut cooptée par le Conseil d'administration. Et l'autre poste élu par cooptation a été comblé par Luck Mervil. En cours d'année, le Parti Québécois a délégué Louise Harel en remplacement de Marie Malavoy; le Bloc Québécois a délégué Thierry St-Cyr en remplacement de Vivian Barbot qui avait remplacé Pierre Paquette et Québec-Solidaire a délégué Ruba Ghazal en remplacement de Alexa Conradi. Merci à toutes celles et ceux qui ont rempli et accepté ces mandats militants.
3. L'équipe de bénévoles s'est dévouée comme jamais. Suite à leur réflexion et à leur recommandation les militantes et les militants du comité des aînés ont vu leur mandat et l'appellation de leur comité être changés par le Conseil d'administration. Maintenant ils composent le « comité d'action et de financement » du Conseil. Pour une plus grande efficacité de l'intervention du Conseil, ne manque plus qu'une coordination générale qui devrait être comblée d'ici l'été.
4. Pour des raisons d'économie, le Conseil a déménagé ses pénates au 2639 rue Beauclerck (métro Radisson) dans un logement appartenant à un ami et bénévole du Conseil. Les conditions sont très avantageuses. Tout déménagement entraîne des inconvénients. Ils sont sur le point d'être tous absorbés.

5. Les finances du Conseil sont précaires. Le Conseil a très peu de moyens. Les campagnes antérieures de financement ont peu rapporté. Le bénévole Jean-Marie Gauthier a pris la direction d'une nouvelle campagne qui, déjà, semble rapporter davantage. Essentiellement il s'agit d'additionner des engagements individuels de financement de 10\$ par mois, d'achat de lithographie de 250\$ et de 500\$, de participation à un souper-spaghetti, le 3 mai prochain, au coût de 25\$ le couvert et de tout autre don au Conseil. En cours d'année sera tirée parmi toutes les personnes contributrices et les amies et amis du Conseil une table de salon emblématique, œuvre de Jacques Hannon.
6. Le site informatique du Conseil est en reconstruction. Il a été pris en charge par une petite équipe de bénévoles. De présentation beaucoup dynamique, il sera animé par un carnet (blogue) hebdomadaire de la coprésidence, par la présentation régulière de textes de fonds et par un argumentaire développé de façon continue. On y retrouvera également une boutique d'articles de promotion et de financement du Conseil. Le site sera pleinement actif d'ici quelques semaines.
7. La campagne des panneaux-balcons a battu son plein à la veille de la fête nationale. Elle se poursuivra dans des zones régionales ciblées. Bientôt, pour ses propres activités, le Conseil disposera d'une bannière et d'un drapeau.
8. Le Conseil a été présent à un nombre important d'activités festives tenues par des organisations souverainistes : fête de Chevalier De Lorimer (février), fête des patriotes (mai), activités de commémoration des patriotes (novembre), repas des fêtes (décembre), fête du drapeau (janvier), etc.
9. Le Conseil a répondu à près d'une quinzaine de demandes d'intervention dans des institutions scolaires (CEGEP et Universités). Il a été intervenant principal à deux activités des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO). Il a contribué à l'animation de deux séminaires dans le cadre du Forum social québécois.
10. Il a participé aux mobilisations populaires entourant la défense de la langue française, notamment aux manifestations du Mouvement Montréal Français.
11. Il a pris des initiatives pour injecter des contenus nouveaux dans le débat de la question nationale :
 - déclaration commune proclamée lors de la 4^{ième} assemblée annuelle et signée par les partis politiques souverainistes, par des organisations de la société civile, par des personnalités indépendantistes et par les participantes et les participants de la rencontre
 - consultation sur la pertinence d'une constitution québécoise et d'un processus de débat public sur cet objet,
 - analyse souverainiste de la pratique des accommodements raisonnables dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de la défense de son

mémoire devant la commission Bouchard/Taylor et dans les médias. La table de la Capitale nationale en a fait autant en ciblant la situation spécifique de son territoire,

- production et publication à 2,000 exemplaires d'un argumentaire général sur la souveraineté du Québec et sa traduction sur support informatique,
- production en cours d'un argumentaire étoffé, destiné au nouveau site du Conseil,
- etc.

12. Le Conseil s'est impliqué dans la rencontre périodique de groupes souverainistes en quête de définition commune de la situation et de stratégies à privilégier pour faire avancer le projet de l'indépendance du Québec.

13. Le Conseil a régulièrement pris la parole dans le débat public sur les questions

- de la langue française,
- de l'identité québécoise,
- du verrouillage de la fédération canadienne
- de la marginalisation programmée du Québec dans le fédéralisme canadien
- de la disparition de toutes demandes de la part des fédéralistes québécois
- des nouvelles conditions appelant la souveraineté (mondialisation)
- de la modernité des processus d'accès à l'indépendance,
- des reliquats coloniaux (Gouverneure générale, lieutenant gouverneur et la Reine à Québec),
- des atouts du Québec et de la souveraineté comme deuxième souffle
- de la comparaison internationale du Québec par rapport aux 193 pays souverains de la planète
- etc.

14. En plus d'encourager les différentes régions à poursuivre leur travail de construction de leurs tables régionales, le Conseil s'est fait présent à celles qui l'ont souhaité. Lanaudière dans l'organisation d'une assemblée majeure en janvier où la version électronique de l'argumentaire général sur la souveraineté a été présentée. La Capitale nationale dans le cadre de la dénonciation de l'offensive fédéraliste de peindre des murs entiers de Québec de messages noyant l'histoire de Québec et du Québec dans celle du Canada.

En dépit de sa turbulence et de sa conjoncture peu porteuse, l'année 2007 du Conseil aura été généreuse. Un brin plus de moyens donnerait littéralement des ailes à nos bénévoles et permettrait certainement au Conseil de passer en vitesse de croisière.

G.Larose
31.03.08